



MAISON DE RETRAITE

Tarifs journaliers*

La résidence est conventionnée par l'aide sociale:

en cas de ressources insuffisantes pour régler les frais de séjour, un dossier peut être constitué au Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'origine du résident.

Accueil permanent et temporaire

	Grande chambre simple	Chambre simple	Chambre double
Hébergement	68.93?	57.62?	55.00?
Dépendance GIR 1 et 2 GIR 3 et 4 GIR 5 et 6		23.28? 14.18? 5.46?	
Aides		Aide Sociale Allocation logement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales APA auprès du Conseil Général (sauf pour les moins de 60 ans)	

* Tarifs TTC tout compris (sauf pédicure, coiffeur, professionnels de santé extérieurs), fixés chaque année par arrêté du Président du Conseil Général du Gers.

Accueil de jour

	Tarif
Hébergement	22.74?
Dépendance GIR 1 et 2 GIR 3 et 4 GIR 5 et 6	11.51? 7.12? 2.80?
Aides	AS (Aide Sociale) APA (Aide Personnalisée Autonomie)

* Tarifs TTC tout compris (sauf pédicure, coiffeur, professionnels de santé extérieurs), fixés chaque année par arrêté du Président du Conseil Général du Gers.